

## ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE APPEL A PROJETS ABC 2022

### IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

#### STRUCTURE

<b>NOM</b>	MAIRIE DE LAMASQUERE
<b>ADRESSE DU SIEGE</b>	1 RUE DE LA PAIX
<b>CODE POSTAL</b>	31600
<b>COMMUNE</b>	LAMASQUERE
<b>N°SIRET DE LA COMMUNE</b>	21310269200018
<b>CODE INSEE DE LA COMMUNE</b>	31269
	<b>REPRESENTANT LEGAL</b>
<b>NOM ET PRENOM</b>	MATHEU CHRISTELLE
<b>FONCTION</b>	MAIRE
<b>TELEPHONE</b>	05 61 56 06 95
<b>COURRIEL</b>	<a href="mailto:cmatheu.lamasquere@orange.fr">cmatheu.lamasquere@orange.fr</a>
	<b>RESONSABLE DU PROJET</b>
<b>NOM ET PRENOM</b>	BOSS RUDY
<b>FONCTION</b>	1 <sup>ER</sup> ADJOINT AU MAIRE
<b>TELEPHONE</b>	05 61 56 06 95
<b>COURRIEL</b>	<a href="mailto:rboss.lamasquere@orange.fr">rboss.lamasquere@orange.fr</a>

### IDENTIFICATION DU PROJET

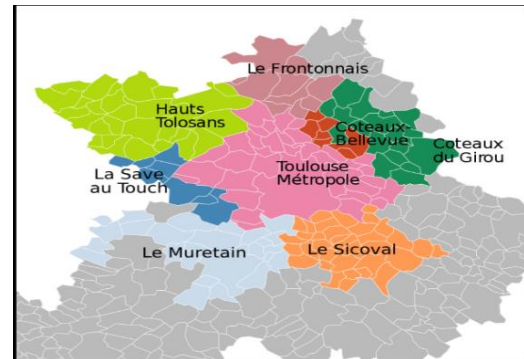
#### PROJET

<b>TITRE</b>	Atlas de la biodiversité communale de LAMASQUERE
<b>CONTEXTE</b>	<p>Lamasquère est un territoire encore très rural avec des habitudes agricoles traditionnelles ; De ce fait, la commune ne dispose que de très peu d'espaces naturels non cultivés et, malgré une faible artificialisation des sols, subi un appauvrissement de la biodiversité en raison des pratiques agricoles intensives avec déboisement et utilisation de pesticides.</p> <p>La commune a cependant déjà intégré dans son PLU des trames vertes et bleues afin de préserver les zones existantes, notamment aux abords des cours d'eau</p>

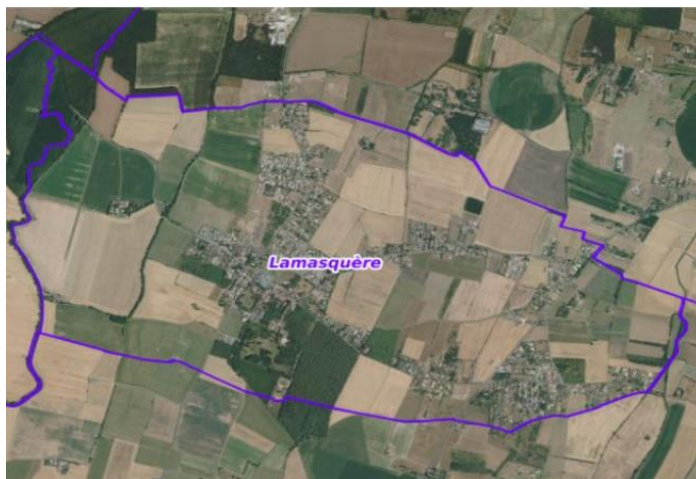
<b>OBJECTIFS</b>	<p>Nous souhaitons préserver la diversité des habitats naturels existants et restaurer une trame boisée pour permettre aux espèces de se déplacer d'un site à l'autre</p> <p>L'objectif est d'inventorier les milieux et les espèces présentes sur le territoire pour nous guider dans les grands choix stratégiques d'aménagement de la commune.</p> <p>Nous allons tout mettre en œuvre pour créer une dynamique permettant aux habitants de se mobiliser autour des différents projets et favoriser les initiatives de participation citoyenne</p>
<b>DUREE DE MISE EN ŒUVRE</b>	<p>36 mois (du 01/09/2022 au 30/08/2025)</p>
<b>MONTANT DES DEPENSES ELIGIBLES</b>	<p>57 044 €</p>
<b>AIDE DEMANDEE</b>	<p>45 635 € soit 80% des dépenses éligibles</p>
<b>PERSONNELS MOBILISES</b>	<p>Personnels mobilisés sur le projet : Compte tenu de la taille de la commune et du nombre limité d'agents, le personnel du secrétariat et du service technique ne pourront pas être mobilisés sur ce projet à l'exception des actions d'information à leur intention. Les agents de la médiathèque pourront être sollicités pour animer des actions en direction des scolaires.</p> <p>Personnels recrutés spécifiquement sur le projet : Recrutement d'un stagiaire en service civique pour une durée de 8 mois afin de réaliser des animations et rédiger le rapport final en 2024 / 25</p>
<b>ACTEURS RESPONSABLE DU PROJET</b>	<p>Rudy BOSS Agnès PAUCHET Éric LE MAILLOUX</p>
<b>AUTRE(S) CORRESPONDANT(S) AU SEIN DE LA STRUCTURE</b>	<p>Secrétariat de la mairie : Maryline MASSONNAUD et Sabine MARCHESI</p>
<b>AUTRE(S) PARTENAIRE(S)</b>	<p>Nature En Occitanie Symbiosphere Fonsorbes Conservatoire d'Espace Naturel Occitanie Association Agréée Pour La Pêche et Protection du Milieu Aquatique de St-Lys Arbres et paysage d'Autan Vanessa ALLONGUE Designer graphique</p>

# PROGRAMME DETAILLE DU PROJET

## 1. Cadrage - Contexte et objectifs



Lamasquère est une commune d'une superficie de 611 Ha et de 1 500 habitants (densité de 241.6 hab./km<sup>2</sup>), située en troisième couronne urbaine de Toulouse. Depuis 2017, elle fait partie des 26 communes de la communauté de commune du Muretain Agglo qui est rattachée à l'Unité urbaine de Toulouse.



Lamasquère est un territoire très rural avec 76% de terres agricoles ; Les habitudes agricoles datant de l'après-guerre (agriculture intensive, déboisement, usage de pesticides, etc.) ont un impact sur l'appauvrissement de la biodiversité

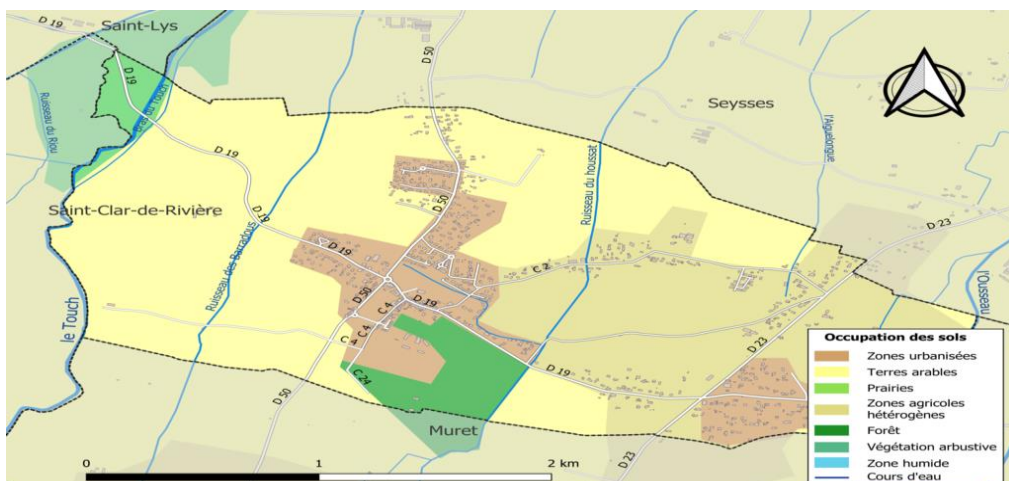


Figure 1 : Schéma d'occupation des sols

Située dans le bassin versant du ruisseau du Touch, la commune est traversée par 5 cours d'eau : Le Touch, l'Houssat, l'Ousseau, le Baradas, l'Aiguelongue. Le conservatoire départemental des zones humides de la Haute-Garonne (CDZH31) n'a pas recensé de zones humides sur la commune.

Seul 11% du territoire est constitué d'espaces naturels (superficie de 60,00 ha) dont une partie en Espace Boisé Classé (parc du château, bois communal, ripisylve du Touch).

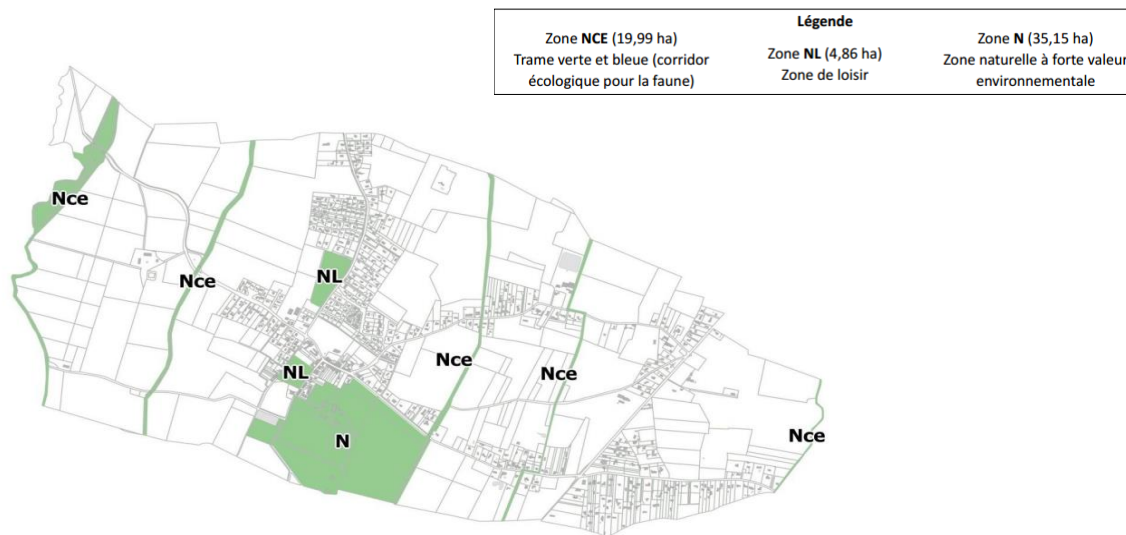


Figure 2 : secteurs naturels inscrits au PLU

- La zone N correspond aux masses boisées réparties sur l'ensemble de la commune, situées essentiellement au Sud du Bourg, et aux abords des ruisseaux qui présentent une ripisylve riche en espèces floristiques et faunistiques.
- Deux secteurs NL dédiés aux équipements de sports et de loisirs (parcelle route de la Fougrouse et parc public).
- Les secteurs Nce correspondent à la ripisylve le long des cours d'eau.

Ces secteurs sont des potentiels réservoirs de biodiversité sur Lamasquère mais un travail sur la **restauration des corridors écologiques** est à réaliser afin d'avoir une Trame verte et bleue fonctionnelle. Cependant, la commune ne dispose, à ce jour, pas de données naturalistes suffisantes pour connaître les enjeux de la biodiversité sur le territoire et permettant de guider les élus dans leurs choix d'aménagements du territoire.

Les observations naturalistes sur Lamasquère ont permis d'identifier, à ce jour, 315 espèces sur le territoire communal<sup>1</sup>. Parmi celles-ci, 30 espèces protégées ont été recensées et 2 sont sur la liste rouge nationale. Il s'agit du Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*), classé vulnérable et la Germendrée arbustive (*Teucrium fruticans*), classée en danger d'extinction.

<sup>1</sup> <https://inpn.mnhn.fr/collTerr/commune/code-sig/INSEEC31269>

Aucune Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) n'a été inventoriée sur la commune.

Les risques naturels comme les inondations (secteur ouest) ou les incendies (zones boisées) sont prégnants.

La pression immobilière reste modérée sur le territoire malgré le développement depuis les années 90 de plusieurs zones pavillonnaires. Le conseil municipal en place souhaite que les projets de lotissements à venir tiennent compte de la préservation de la biodiversité en imposant notamment un cahier des charges aux promoteurs.

La commune de Lamasquère a un réel souhait de préservation de la biodiversité dans tous les projets de réaménagement de la commune. Elle souhaite prendre en compte les impératifs écologiques en intégrant notamment les enjeux de biodiversité soulevés dans le cadre de l'ABC lors de la prochaine modification du PLU. Les inventaires et les cartographies d'habitats naturels et des enjeux de biodiversité réalisés dans le cadre de l'ABC alimenteront les documents d'urbanisme et guideront les élus pour la restauration d'une trame boisée.

Le conseil municipal a une forte volonté pour préserver le patrimoine naturel de la commune. Il a ainsi déjà réalisé des actions de préservation de la biodiversité.

## **1. Territoire Engagé pour la Nature**



La commune de Lamasquère a été reconnue « Territoire Engagé pour la Nature » en décembre 2021. Nous avons répondu à l'appel à candidature lancé par l'Office Français de la Biodiversité.

Territoire Engagé pour la Nature (TEN) est un dispositif issu du Plan National Biodiversité qui encourage les collectivités à mieux connaître, agir et se mobiliser autour de la biodiversité.

Notre programme TEN est basé sur 3 grands axes :

1. Programme de plantation Plant 'Arbres avec création d'une haie champêtre – réalisé
2. Réalisation d'un ABC – objet de notre dossier
3. Revitalisation des mares – en projet pour 2023

### **Programme de plantation Plant'Arbres**

Plant 'arbre est un projet participatif d'aide et de conseils à la plantation d'arbres et d'arbustes de pays en haies, alignements, bosquets et prés vergers en milieu rural.

Nous sommes déjà engagés dans cette démarche avec la végétalisation de la plaine sportive. L'association Arbres et paysages d'Autan nous a accompagné dans le choix et l'implantation des différentes essences locales d'arbres et d'arbustes. Ce projet s'inscrit dans un vaste plan de préservation et de mise en valeur de notre territoire. La commune de Lamasquère souhaite ainsi proposer des chemins de promenade balisés pour faire découvrir la faune et flore.

Avec l'aide d'une collaboratrice « service civique » recrutée en 2021 nous avons commencé à élaborer un réseau de cheminements au travers de la commune. Exemple ci-dessous

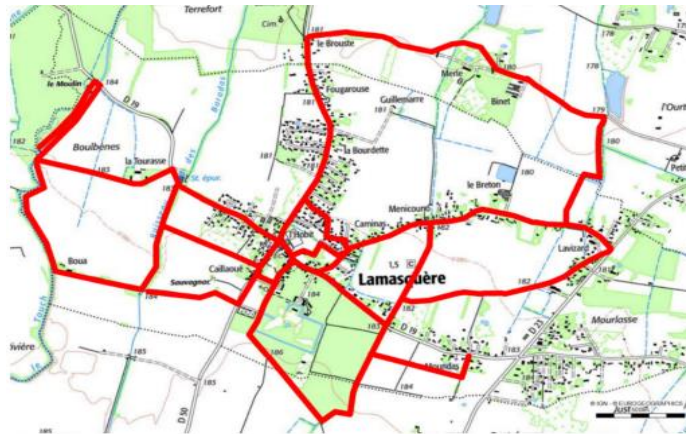


Figure 3 : Projet de sentiers pédagogiques

Nous restons dans l'attente de l'accord des propriétaires pour finaliser les parcours. L'inventaire des espèces réalisé dans le cadre de l'ABC va nous permettre de réaliser des panneaux pédagogiques pour présenter la faune et la flore dans ces principaux lieux de promenade.

## **2. Acquisition foncière d'un parc boisé par la mairie**

Afin de donner tout son sens à ce projet global, les élus, réunis en conseil municipal le 14 février 2022, ont validé l'acquisition d'une ancienne demeure et d'un parc naturel boisé de 8 Ha situé en zone N que nous envisageons de réhabiliter pour un faire un lieu de promenade pédagogique relié au reste du réseau de cheminements. La réhabilitation du lieu se fera en respectant les enjeux écologiques du site.



Figure 4 : emplacement du parc naturel boisé

Avec l'accord du propriétaire actuel et sans attendre l'acquisition, la commune de Lamasquère a souhaité commencer à y étudier la faune. De février à avril 2022, nous avons recruté un stagiaire en master biodiversité pour inventorier les espèces animales présentes dans les zones N et NL. Ces

inventaires ont été ciblés sur les oiseaux (espèces nocturnes principalement) présents dans le parc de la maison bourgeoise et du château et sur les amphibiens des différentes mares.

Inventorier les amphibiens des mares du parc du château, a pour nous un réel intérêt dans le cadre de l'axe 3 « revitalisation des mares » de notre projet TEN. En effet, ces mares pourront faire l'objet de ce programme spécifique de revitalisation.

Nous avons déjà pris attache avec Thierry COURANJOU de la Direction transition écologique CD31 – Gestionnaire espaces naturels sensibles – Service biodiversité et aménagement durable qui nous a fait part de ses premières recommandations et Nature En Occitanie pour organiser une visite conseil dans le cadre de la cellule d'assistance technique des zone humides (CATZH) afin de nous accompagner dans ce projet.

Nous souhaitons également nous rapprocher de Timothée LEUREN à l'agence de l'Eau Adour-Garonne et éventuellement de la Fédération des Chasseurs 31 – service environnement.

### **3. Le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale**

L'Atlas de la Biodiversité est l'action phare du projet TEN avec 4 objectifs principaux :

- Réaliser des inventaires et des cartographies pour intégrer la biodiversité dans l'aménagement
- Maintenir et restaurer les espaces naturels et les continuités écologiques
- Mobiliser tous les publics autour de la biodiversité
- Etablir des partenariats pour nous accompagner dans nos actions

L'objectif principal de cet ABC est de **mettre en évidence les enjeux écologiques du territoire afin de les prendre en compte dans les projets futurs d'aménagement**. Pour cela, des inventaires faunistiques et floristiques seront réalisés et une sensibilisation des élus, des scolaires et des citoyens sera nécessaire pour comprendre ces enjeux.

Pour mettre en œuvre ce projet, la commune de Lamasquère travaillera en partenariat avec plusieurs structures et associations.

La première étape, qui consiste à connaître la biodiversité existante sur le territoire communal afin de mieux la protéger, sera réalisé avec le concours d'experts naturalistes dont l'association Nature En Occitanie et le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie.

La cartographie des habitats naturels et semi-naturels ainsi que celle des enjeux seront effectuées par l'association Nature En Occitanie.

La commune souhaite mobiliser l'ensemble des acteurs locaux afin de partager ces connaissances et de permettre à chacun de se sentir concerné par la préservation de la biodiversité et des habitats naturels. Pour cela, elle sollicitera la médiathèque, le groupe scolaire, l'ALAE et d'autres associations locales qui souhaiteraient intégrer ce projet (association de pêche et de chasse notamment). Cela se traduira grâce à une démarche participative au travers de réunions d'information, d'expositions et/ou de sorties à thème. De plus, au vu du contexte agricole actuel, nous souhaitons associer au projet ABC les propriétaires et exploitants agricole afin de les sensibiliser à la plantation de nouvelles haies avec le soutien de partenaires locaux (dont Arbres et Paysages d'Autan).

## 1—Présentation des partenaires

- **Nature En Occitanie**

L'association Nature En Occitanie est une association régionale de protection de la nature, de loi 1901 dont les missions sont la connaissance, la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel (faune et flore) de la région. Elle mène des actions de diverses envergures pour mieux connaître les espèces et leurs habitats, elle accompagne les collectivités et autres acteurs locaux dans la prise en compte de la biodiversité et le développement d'actions en sa faveur. Pour cela, elle s'appuie d'une équipe pluridisciplinaire de 30 salariés, de 1000 adhérents et d'un conseil d'administration de 15 membres. Son siège se situe à Toulouse et elle a 2 comités départementaux, un dans les Hautes-Pyrénées à Bagnères-de-Bigorre et un dans le Gers à Auch.

- **Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie**

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN-Occitanie) est une association loi 1901 à but non lucratif, et agréée au titre de la protection de l'environnement. Il a été créé en 1988 à l'initiative de naturalistes locaux, d'associations naturalistes et de personnes impliquées dans la préservation de la nature. Le groupe Chiroptère est constitué de bénévoles œuvrant pour la connaissance et la préservation des chauves-souris dans la région. Il est officiellement rattaché au CEN Occitanie depuis 2001 et met en œuvre des actions de connaissance, de préservation et de sensibilisation

Depuis plus de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver le patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial. Ils rassemblent plus de 1 000 salariés et 9 300 adhérents. Les 24 Conservatoires d'espaces naturels gèrent un réseau de 3800 sites naturels et contribuent à la "Trame verte et bleue".

- **Arbres et Paysages d'Autan**

Arbres et Paysages d'Autan est une association loi 1901 créée en 1995 qui a pour objet de promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la restauration du paysage pour le mieux vivre de tous.

Par ses actions, elle souhaite impliquer chacun dans la prise en compte de son environnement. L'équipe permanente est composée de 9 salariés impliqués dans toutes les missions de l'association. De nombreux bénévoles participent aux diverses actions de l'association : rédaction et mise sous pli du journal, organisation de manifestations, tenue de stand, gestion administrative, diffusion d'informations auprès des communes et des écoles, travaux de plantation, livraison....

Arbres et Paysages d'Autan fait partie du réseau régional regroupant les opérateurs de la haie de 11 départements d'Occitanie au sein de l'Association Française Arbres et Haies Champêtres d'Occitanie (AFAHC Occitanie)



- ***Symbiosphere***

Symbiosphère est une Scop (société coopérative et participative) basée à FONSORBES (31470) qui propose aux collectivités de contribuer à la préservation de la biodiversité locale en installant des refuges en bois conçus pour restituer des lieux de vie favorables à cette biodiversité menacée. Elle appartient à ses 3 associés/salariés et participe à la formation d'une apprentie.

- ***Vanessa ALLONGUE***

Vanessa ALLONGUE est designer graphique indépendante spécialiste de la communication visuelle, éditrice de sites WEB et consultante SEO.

## *2 – Les inventaires*

L'inventaire des milieux et des espèces présentes sur le territoire (notamment inventaire des papillons, oiseaux communs, chauves-souris et des fleurs protégées) permettra de nous guider dans les grands choix stratégiques d'aménagement de la commune dont le parc classé en zone N que nous venons d'acquérir-

Le choix des trois taxons est en lien avec les objectifs de notre ABC : connaître le patrimoine naturel, le préserver et le restaurer. Chaque inventaire faunistique sera réalisé via un protocole particulier défini par le Muséum National d'Histoire Naturel.

- ***Inventaire chauves-souris***

En partenariat avec le **CEN Occitanie**, nous allons réaliser l'étude d'une colonie de chauve-souris pour nous permettre d'avoir un bon indicateur de la trame boisée. Nous savons qu'il existe déjà une colonie qui gîte l'été sur le territoire (dans le grenier d'une maison bourgeoise désaffectée). Nous souhaitons connaître l'espèce et rechercher s'il existe d'autres gîtes. Cet inventaire a également pour but de trouver des solutions pour préserver leur habitat dans le cadre de la réhabilitation complète de la maison destinée à devenir la future mairie à l'horizon 2025.

- ***Inventaire papillons***

Avec l'aide des naturalistes et des bénévoles de l'association **Nature En Occitanie** nous procéderons également à un **Chrono'ventaire** des papillons puisqu'ils sont des bons indicateurs de l'état des milieux ouverts

Ce protocole créé en 2014 consiste à faire une liste de présence des papillons rhopalocères et zygènes sur une zone donnée parcourue de façon aléatoire en les notant par ordre d'apparition sur des tranches de 5 minutes, jusqu'à l'arrêt de l'apparition de nouvelles espèces. Chaque espèce de papillon n'est donc notée qu'une seule fois, lors de sa première observation. Cette méthode permet, par réplicas dans le temps et sur plusieurs sites, d'avoir une tendance sur les espèces les plus communes et au contraire celles qui sont plus occasionnelles sur un même site. Au bout d'un certain temps lors

d'un des suivis de chrono'ventaire, le nombre d'espèces nouvelles observées n'augmente plus. Si au bout de 15 minutes aucune nouvelle espèce n'a été vue, la session est alors terminée.

Il faut bien sûr plusieurs passages au cours d'une année, la version la plus précise de ce protocole consistant à faire un passage tous les 15 jours depuis mars jusqu'à septembre. Dans des versions plus légères permettant toutefois d'avoir une bonne vision des principaux cortèges (analyse de communautés) trois à quatre passages bien répartis sur une période printemps été offrent déjà des résultats intéressants. Les chrono'ventaires sont aussi l'occasion bien sûr d'obtenir des données sur la présence / absence d'espèces.

Les résultats et informations retirables des chrono'ventaires, comme des autres protocoles de suivis, ne deviendront par contre réels qu'au fil des années.

Parcelle pressentie pour le chronoventaire : N°1120 section OB Latitude : 43.47° Longitude : 1.26°  
Référence complète sur le chronoventaire : <https://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/2803/>

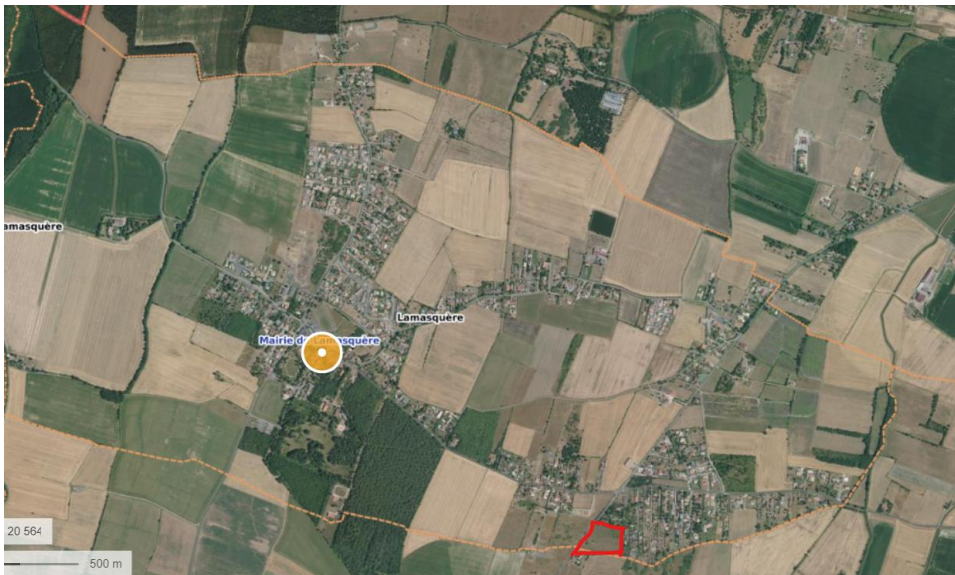


Figure 5 : Parcelle pressentie pour le chrono'ventaire

- **Inventaire oiseaux**

Cet inventaire sera réalisé par Nature En Occitanie *via* un protocole de type **STOC EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnage Ponctuel Simple)** qui consiste à répartir des points d'écoute aléatoirement dans les divers milieux naturels et semi-naturels présents sur la commune (boisements de zones urbaines, ripisylve, friches agricoles, etc.).

- **Inventaire floristique**

Lors des passages des experts naturalistes pour la cartographie d'habitat, **un suivi des fleurs protégées** sera réalisé. Quatre populations d'espèces protégées sont déjà connues sur la commune. Il s'agit du Rosier de France, de la Fritillaire pintade et de la Renoncule à feuilles d'ophioglosse présentes le long du Touch. Ce suivi permettra de réaliser des préconisations de gestion auprès de la commune.

#### 4 - Les cartographies

- **Cartographie des habitats naturels**

La cartographie des habitats naturels de la commune sera réalisée par le botaniste de l'association Nature en Occitanie. Les zones urbanisées seront écartées des zones à cartographier et les grands ensembles d'habitats seront identifiés par un premier travail sur photographies aériennes. Un recoupement sera réalisé avec les couches cartographiques préexistantes pour évaluer l'occupation globale des sols : RPG, Corine Land Cover, cartographie des milieux secs (NEO) et cartographie des Zones Humides de Haute-Garonne, les espèces patrimoniales (issues des données de NEO). Le botaniste se rendra ensuite sur les secteurs nécessitant des relevés de terrain supplémentaires pour établir la cartographie des habitats naturels. Les espèces floristiques recensées lors de ces prospections seront reversées dans la base de données GéoNat'Occitanie et viendront alimenter les connaissances acquises sur la biodiversité dans le cadre de cet ABC.

Les typologies utilisées pour le rendu final seront « Corine Biotopes » et « Eur 15 » (uniquement pour les habitats naturels correspondant aux habitats d'intérêt communautaire de la Directive européenne Habitat-Faune-Flore).

- **Cartographie des enjeux**

La cartographie des enjeux de biodiversité du territoire communal sera réalisée grâce à la synthèse des données existantes et aux inventaires réalisés lors de l'ABC. Son but est que l'aménagement du territoire communal prenne bien en compte la biodiversité (espèces protégées et patrimoniales, mais aussi espèces de la biodiversité ordinaires et les milieux naturels dont elles ont besoin pour accomplir leur cycle de vie), les zones humides et les continuités écologiques identifiées à l'échelle du territoire communal, afin de les préserver. L'objectif est qu'elle soit un outil d'aide à la décision.

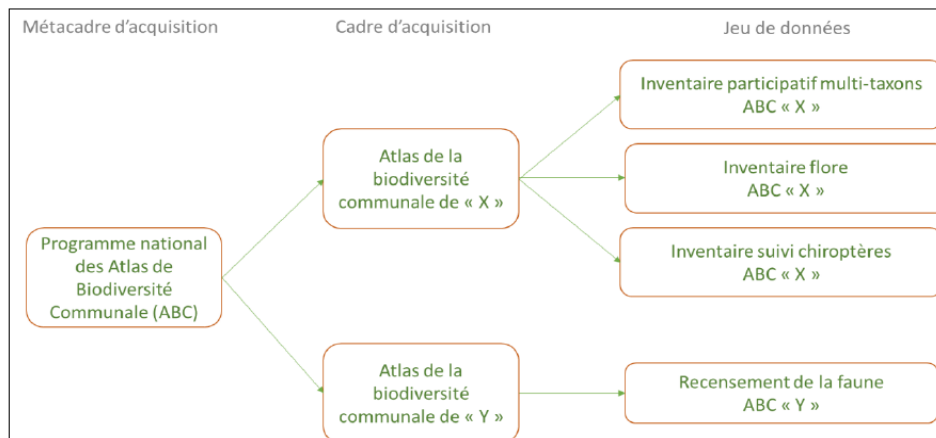
➔ Diffusion des données naturalistes et des documents produits dans le cadre de l'ABC :

Les éléments relevés par groupe taxonomique seront conformes aux exigences des protocoles utilisés. Des données opportunistes seront ajoutées à ces inventaires protocolés, par des inventaires participatifs de citoyens ou de bénévoles de NEO, etc.

L'association Nature en Occitanie dispose de l'outil GeoNat'Occitanie, qui est un outil de gestion en ligne de données naturalistes et d'informations associées (localisations, observations, dates, etc.). Cette base de données permet la bancarisation et la valorisation des observations faites par ses bénévoles et ses salariés. Les données renseignées ont vocation à améliorer les connaissances, dans un objectif général de conservation de la nature.

Les données issues de GeoNat'Occitanie alimentent le Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel (SINP) régional. Ces données sont directement formatées dans le standard attendu par le SINP. Les données sont également associées à un cadre d'acquisition ainsi qu'un jeu de données relatifs aux ABC (métadonnées). Le SINP régional transmet ensuite les données à l'INPN (niveau national).

Les métadonnées respecteront le cadre suivant comme le veut le protocole de partage de données ABC :



UUID du métacadre = 65B786CB-F77C-66FF-E053-2614A8C00C2E

La commune s'engage à reverser sur le site <http://abc.naturefrance.fr>, tous les éléments nécessaires à son alimentation et à la diffusion des résultats de son ABC (rapport final, cartographie des habitats naturels, cartographie des enjeux, etc.).

Le dossier complet de l'ABC (données d'inventaires, cartographies, rapports) sera placé sous la licence ouverte ETALAB V2.0. Cette licence concède ainsi au "réutilisateur" un droit non exclusif et gratuit de réutilisation des documents avec les conditions précisées par la licence (ETALAB-Licence-Ouverte-v2.0.pdf).

### 3 - Les actions d'animation et de sensibilisation

La commune de Lamasquère envisage plusieurs actions d'information et de sensibilisation à destination des élus, des agents municipaux, des associations, des agriculteurs et des enfants des écoles avec la collaboration de la médiathèque municipale, de l'association de pêche, de Nature en Occitanie, du conservatoire de espaces naturels d'Occitanie, d'Arbres et Paysage d'Autan et de Symbiosphere.

En tout premier lieu, dès 2022 nous allons présenter les objectifs de l'ABC aux élus et aux agents municipaux. Un Comité de pilotage de lancement sera réalisé afin de présenter le projet auprès du conseil municipal en présence de nos différents partenaires.

Les années suivantes (2023 / 2024), nous allons mener des actions très concrètes en direction des agents et des élus afin de les sensibiliser aux enjeux environnementaux et favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement.

Nous souhaitons aussi réaliser chaque année des événements en direction des habitants afin qu'ils comprennent la démarche, adhèrent au projet ABC et s'associent pleinement aux actions. Des soirées publiques d'information seront proposées mais aussi différentes animations avec des

conférences et des sorties naturalistes que ce soit en lien avec les évènements nationaux (nuit de la chouette, de la chauve-souris, fête des mares) ou de projets locaux par des concours photo sur le thème de la faune et de la flore locale.

Nous avons déjà ciblé des grands thèmes pour ces animations :

- 2023 : découverte de la biodiversité nocturne
- 2024 : connaissance des fleurs protégées
- 2025 : intérêt des amphibiens

Nous allons tout mettre en œuvre afin que notre projet ABC soit un projet intégrateur et fédérateur. Nous allons donc proposer de réaliser des actions avec la médiathèque et l'école. En relation avec les personnels de l'éducation nationale, et selon leur projet éducatif, nous souhaitons leur proposer des rencontres des acteurs locaux pour leur faire découvrir la faune et la flore de nos parcs et jardins (ex : découverte des nichoirs du parc, présentation de la vie des amphibiens).

Nature En Occitanie met à disposition le site internet de sciences participatives Citizen. Citizen est une plateforme sur internet, ludique et pédagogique, adaptée aux citoyens, qui permet à tous les passionnés de nature, débutants ou non, de participer à la collecte d'observations sur la faune et la flore. Au travers d'enquêtes thématiques sur des espèces ou des groupes d'espèces facilement identifiables, nous allons proposer aux habitants de faire remonter leurs observations en indiquant le lieu, la date et l'espèce. Pour chaque enquête, des fiches outils sont mises à disposition afin de les aider à mieux connaître les espèces qui les entourent.

Les enquêtes sont disponibles sur ce site : <https://enquetes.nature-occitanie.org/inventaires-participatifs/observez/>

Pour soutenir les actions de sensibilisation auprès des habitants nous allons acheter une caméra infrarouge afin d'avoir régulièrement des images de la faune nocturne à présenter à la médiathèque dans le cadre des animations consacrées à la biodiversité, pendant et après l'ABC.

Nous allons également prévoir un abonnement annuel à la revue « la Salamandre » pour toutes les catégories d'âge (petits, juniors, adultes) fréquentant la médiathèque. La Salamandre invite à découvrir la nature et la vie des animaux et des plantes de nos régions. Elle emmène les jeunes sur les sentiers d'une découverte active de l'environnement tout près de chez eux et propose aux plus petits d'observer, écouter et de toucher la nature.

#### *4 – Les actions de communication autour de l'ABC*

Pendant toute la durée du projet ABC nos actions seront relayées sur les réseaux sociaux, dans la gazette de la commune et sur le site de la mairie. Après la rédaction du rapport final nous éditerons un livret à l'attention du grand public.

Nature En Occitanie se fera également le relais de l'information concernant l'ABC de la commune. L'association s'appuie sur ces outils de communication pour diffuser et valoriser les différentes actions menées sur l'ABC :

- Page Facebook de Nature En Occitanie (<https://www.facebook.com/NatureEnOccitanie>) avec plus de 5200 abonné.e.s
- Page LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/1031017/>) avec 2231 abonné.e.s
- Site internet (500 000 visites/an)
- Epeiche du Midi, bulletin trimestriel de l'association auprès de ses adhérents, édité en 800 exemplaires (3 numéros/an)
- Lettre d'information trimestrielle à destination des adhérents (près de 1000 adhérents dont 70% résident en Haute-Garonne et 10% dans les Hautes-Pyrénées)
- L'équipe dispose également d'un réseau de partenaires qui peuvent être un relais de communication à l'échelle du territoire et à destination de divers public (Presse quotidienne et presse spécialisée, Radios, Agence Régionale de la Biodiversité, Associations...).
- L'association peut également prendre appui sur ces bénévoles pour se mobiliser et s'engager auprès d'autres citoyens dans des actions de sensibilisation.



Le logo de l'OFB avec la mention « avec le soutien financier de l'OFB » sera apposé sur tous les documents produits dans le cadre de l'ABC.

## 2. Jalons, étapes, calendrier et résultats prévus

<b>COMITE DE PILOTAGE &amp; DE SUIVI</b>	
<b>Résultats prévus</b>	<b>Date de l'action</b>
<i>Intégration des partenaires – rétroplanning</i>	<i>09 - 2022</i>
<i>Comité de pilotage de lancement avec l'OFB et les partenaires – médiathèque – école</i>	<i>10 – 2022</i>
<i>Comité de suivi avec les partenaires</i>	<i>(2023/2024/2025)</i>
<i>Comité de pilotage avec l'OFB pour présenter les premiers résultats</i>	<i>(2023/2024/2025)</i>

<b>INVENTAIRES</b>			
<b>Actions prévues</b>	<b>Résultats prévus</b>	<b>Date de début de l'action</b>	<b>Date de fin de l'action</b>
<p><b>Inventaire N°1 : chrono'ventaire des papillons</b></p> <p>Partenaire : NEO</p>	<p>Informations sur les milieux ouverts du territoire.</p> <p>Ces données doivent aussi permettre de faire le point sur les connaissances actuelles dans la région, concernant la répartition des espèces, leur écologie et l'évolution des populations. Elles viendront enrichir le projet d'Atlas régional des papillons et zygènes lancé par le CEN</p>	05/2024	08 /2024
<p><b>Inventaire N°2 : inventaire chauve-souris</b></p> <p>Partenaire : CEN-Occitanie</p>	<p>Intégrer nos données à l'atlas régional mis en place par le CEN et pouvoir conseiller les professionnels lors de leurs interventions dans le(s) bâtiment(s) hébergeant la colonie (architectes, entreprises de construction, etc.).</p> <p>Faire connaître au grand public ces mammifères souvent mal aimés, par des animations et/ou des expositions</p>	05/2023	08/2024
<p><b>Inventaire N°3 : inventaire des oiseaux communs</b></p> <p>Partenaire : NEO</p>	<p>Connaitre la qualité générale des milieux et estimer leurs potentialités nutritionnelles pour les oiseaux communs. Avoir des indications sur l'abondance des habitats compte tenu des modes reproduction et de nidification variés</p>	04 / 2023	08 / 2023
<p><b>Inventaire N°4 : Inventaire floristique dont suivi des fleurs protégées</b></p> <p>Partenaire : NEO</p>	<p>Etablir une liste des espèces floristiques présentes sur Lamasquère</p> <p>Connaitre les zones du territoire susceptibles d'héberger des espèces protégées (fritillaire pintade, rosier de France) et préserver la diversité floristique en instaurant une gestion différenciée des espaces verts</p> <p>Intégrer le programme Urba-flore en collaboration avec le Conservatoire Botanique National (CBN)</p>	04 / 2024	07 / 2024

<p><b>Inventaire N°5 : inventaire de la qualité écologique des arbres du parc du château</b></p> <p>Partenaire : APA</p>	<p>Diagnostic et mise en place d'un plan de gestion du parc boisé pour avoir une direction sur son usage et sa gestion</p> <p>Assistance technique et accompagnement des élus dans les choix à effectuer.</p> <p>Les enjeux environnementaux sont fondamentaux dans la restauration de cet espace naturel et nous voulons favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement</p>	2023	2025
<b>CARTOGRAPHIE</b>			
Actions prévues	Résultats prévus	Date de début de l'action	Date de fin de l'action
<p><b>cartographie N°1 :</b> Cartographie des espaces naturels, des habitats naturels et semi-naturels</p> <p>Partenaire : Nature en Occitanie</p>	<p>Améliorer notre connaissance des végétaux et des espèces présentes sur le territoire pour la mise en œuvre de notre politique publique d'aménagement raisonné</p>	04 /2024	06/2025
<p><b>cartographie N° 2 :</b> Cartographie des enjeux</p> <p>Partenaire : Nature en Occitanie</p>	<p>Hiérarchiser les enjeux en termes de biodiversité, orienter les inventaires spécifiques sur des groupes d'espèces et cibler nos actions</p> <p>Identifier les zones sensibles et répondre aux enjeux de conservation de la biodiversité, de l'aménagement du territoire et de la gestion durable des ressources naturelles.</p> <p>S'inscrire dans le cadre de la stratégie nationale de préservation de la biodiversité à l'horizon 2025</p>	2024	06 / 2025
<b>ANIMATIONS &amp; EVENEMENTS</b>			
Actions prévues	Résultats prévus	Date de l'action	
<p><b>Action N°1 :</b> Soirée de lancement auprès des habitants</p> <p>Partenaire : NEO</p>	<p>Information et sensibilisation de la population aux actions menées dans le cadre de l'ABC</p>	10 / 2022	
<p><b>Action N°2 :</b> Sensibilisation des élus à la biodiversité</p> <p>Partenaire : NEO</p>	<p>identifier les secteurs intéressants sur la commune et sensibiliser les élus à l'intérêt de limiter l'artificialisation des sols</p>	2023	



<p><b>Action N° 3 :</b> Ballade nature à la découverte des arbres</p> <p>Partenaire : APA</p>	<p>½ journée d'animation destinée à sensibiliser les habitants à la découverte de la trame verte et bleue</p>	<p>2023</p>
<p><b>Action N° 4 :</b> Animations en direction des scolaires</p> <p>Partenaires : Ecole Symbiosphère, NEO</p>	<p>découverte des nichoirs et de l'intérieur des nids avec Symbiosphère</p> <p>découverte de l'environnement avec un éducateur spécialisé Environnement de NEO</p> <p>½ journée en classe et ½ en extérieur</p>	<p>2023</p> <p>2023/2024/2025</p>
<p><b>Action N°5 :</b> Sensibilisation des agents municipaux</p> <p>Partenaire : APA</p>	<p>sensibilisation des agents en charge de la taille et de la tonte, à la gestion différenciée des arbres et des espaces verts</p>	<p>PRINTEMPS 2024</p>
<p><b>Actions N°6 :</b> découverte de la biodiversité nocturne nuit de la chouette conférence et sortie nocturne</p> <p>Partenaires : NEO – médiathèque</p>	<p>Nous souhaitons sensibiliser les habitants à l'importance de la protection de la biodiversité en les invitant à découvrir l'intérêt de l'ABC au travers de différentes animations et conférences.</p> <p>Nous espérons progressivement les faire participer plus activement au projet ABC en leur proposant d'être acteur des actions</p>	<p>Mars 2023</p>
<p><b>Action N°7 :</b> Fête de la nature concours photo sur les animaux des jardins</p> <p>Partenaire : médiathèque</p>		<p>Mai 2023</p>
<p><b>Action N°8 :</b> Fête de la nature et sortie nature biodiversité ordinaire concours photo sur les fleurs sauvages</p> <p>Partenaires : APA médiathèque</p>		<p>Mai 2024</p>
<p><b>Action N°9 :</b> nuit chauve-souris avec conférence sur la biodiversité nocturne</p> <p>Partenaires : CEN - médiathèque</p>		<p>Aout 24</p>
<p><b>Action N°10 :</b> fête des mares avec une exposition et une conférence sur l'intérêt des mares et des amphibiens</p>		<p>Juin 2025</p>

<i>Partenaires : NEO – médiathèque – Agence de l'eau –</i>		<i>Jun 2025</i>	
<b>Action N°11 :</b> <i>Réunion publique de restitution</i> <i>Partenaire : NEO</i>	<i>Information de la population sur les résultats de l'ABC et sensibilisation aux actions restant à mener</i>	<i>Jun 2025</i>	
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>			
<b>Actions prévues</b>	<b>Résultats prévus</b>	<b>Date de début de l'action</b>	<b>Date de fin de l'action</b>
<i>Encart site internet de la commune – Facebook panneau pocket</i>	<i>Présenter l'ABC et proposer des enquêtes participatives via un lien dédié vers la plateforme de sciences participatives CITIZEN élaborée par NEO (<a href="https://enquetes.nature-occitanie.org/inventaires-participatifs/observez/">https://enquetes.nature-occitanie.org/inventaires-participatifs/observez/</a>)</i>	<i>2023</i>	<i>2025</i>
<i>Articles dans la gazette</i>	<i>3 articles par an pour informer les habitants des actions menées dans le cadre de l'ABC et des animations proposées.</i>	<i>2022</i>	<i>2025</i>
<i>Livret grand public</i>	<i>Rédaction d'un livret de vulgarisation des résultats de l'ABC destiné à sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité communale</i>	<i>2025</i>	
<i>Flyers événementiel</i>	<i>Donner une visibilité spécifique aux événements organisés dans le cadre de l'ABC comme les sorties et conférences ou les concours photos et ainsi permettre au plus grand nombre, notamment les habitants n'ayant pas accès aux nouveaux médias, d'être informés</i>	<i>2023</i>	<i>2025</i>

### 3. Perspectives de l'action

#### - Réduction pollution lumineuse et élaboration d'une trame noire

Lamasquère envisage de s'engager dans un projet de réduction de la pollution lumineuse sur la commune et préserver ainsi l'environnement des espèces nocturnes (oiseaux, chiroptères et insectes). Nous souhaitons aussi nous positionner dans le schéma régional de trame noire à intégrer lors de la révision du PLU.

Dans cette perspective certains élus ont participé à la journée régionale de la trame noire organisée par France Nature Environnement et Nature En Occitanie. Nous avons noué plusieurs contacts pour préparer cette action et notamment avec Clotilde TUAILLON CURIEN chargée de diagnostic et valorisation de l'éclairage public au SDEHG

L'ABC fournira à la commune des éléments nous permettant de nous inscrire dans ce projet d'envergure.

L'objectif est de limiter la dégradation et la fragmentation des habitats naturels dues à l'éclairage artificiel, par l'intermédiaire d'un réseau écologique formé de réservoirs et de corridors propices à la biodiversité nocturne. En effet, la pollution lumineuse trouble de nombreuses espèces engendrant des causes majeures d'érosion de la biodiversité.

L'Occitanie souhaite par le biais de l'étude "Production d'une cartographie de la pollution lumineuse en Occitanie" sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux dans la prise en compte des impacts de l'éclairage public tant sur la biodiversité que sur la santé humaine. Et nous souhaitons activement participer à ce programme ; C'est pourquoi nous reviendrons vers France Nature Environnement pour nous conseiller et nous accompagner dans cette entreprise de grande ampleur.

- *Postuler pour l'obtention de labels*

Grâce aux différents inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC nous pourrons aller plus loin dans notre démarche en faveur de la biodiversité et développer un tourisme éco-responsable. Dans ce cadre nous souhaitons progressivement améliorer l'accessibilité de nos espaces publics et proposer des parcours qui pourront être labellisés tourisme-handicap.

Le label Tourisme et Handicap est une garantie en matière d'accueil de qualité, adapté aux personnes handicapées. Il a la particularité de porter sur les 4 formes de handicap : handicap moteur, mental, visuel et auditif. Il peut être accordé sur chaque volet de manière progressive, au fur et à mesure des aménagements mis en place par la structure concernée.

Les actions menées dans le cadre du projet de réduction de la pollution lumineuse nous permettront de participer à « villes et villages étoilés » organisé par l'ANPCEN Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne. Le label national « villages étoilés » décerné par l'ANPCEN valorise les actions menées pour assurer une meilleure qualité de la nuit et de l'environnement nocturne.

- *Actions de sensibilisation du jeune public en concertation avec l'école :*

L'ABC va permettre d'initier une politique dynamique de sensibilisation à la préservation de l'environnement auprès des enfants. L'ambition de la commune est de pérenniser ces actions dans le temps.

- *Poursuivre notre collaboration avec l'office du tourisme du Muretain Agglo et la FFR31 :*

L'office du tourisme et la FFR31 travaillent actuellement au maillage des chemins de randonnées sur l'ensemble du territoire avec pour fil conducteur le développement d'une destination écotourisme en Muretain. Cela a pour objectif de favoriser le développement économique touristique, tout en préservant et en valorisant sur le long terme, la biodiversité, les habitants et les paysages. L'attractivité de Lamasquère sera renforcée par toutes les actions menées en faveur de la biodiversité et par notre connaissance approfondie des groupes taxonomiques et des habitats.

L'office du tourisme du Muretain Agglo se chargera de la conception graphique des panneaux afin de proposer aux promeneurs une identité visuelle commune sur l'ensemble des chemins inscrits au PDIPR. A titre d'exemple, le parc communal pourra bénéficier des mêmes supports visuels que le parc Jean Jaurès à MURET

## 4. Gouvernance

**Un comité de pilotage** sera mis en place avec notre partenaire financier l'OFB. Il se réunira **une fois par an** pour réaliser un bilan de l'avancement du projet.

Lors du comité de pilotage de lancement nous organiserons une soirée de présentation de l'ABC en présence de Mme la maire Christelle MATHEU, avec le concours des partenaires qui présenteront leur(s) action(s) aux élus et aux habitants.

- Le conseil municipal et plus particulièrement Rudy BOSS 1<sup>er</sup> adjoint en charge du projet
- Nature en Occitanie représenté par Lise LECROQ chargée d'études animation territoriale
- La SCOP Symbiosphère représentée par Leslie FAGGIANO docteur en écologie
- Le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie représenté par Sophie BAREILLE chef de projet
- Arbres et Paysage d'Autan représenté par William FARAGO chargé d'étude coordinateur des partenariats avec les collectivités
- Vanessa ALLONGUE qui aura la charge de la conception graphique du livret grand public

Nous convierons à cette soirée les représentants de la Médiathèque, de l'Ecole et de l'ALAE que nous souhaitons pleinement associer à ce projet. Nous inviterons également l'ensemble des associations présentes sur la commune et tous les commerçants et professionnels du tourisme (gîtes, centre équestre).

Notre démarche étant globale, nous associerons également à cette soirée les structures qui participent au projet Territoire engagé pour la nature et notamment la Direction transition écologique CD31 Service biodiversité et aménagement durable qui nous accompagnera dans le projet de rénovation des mares

**Deux fois par an** nous réunirons un **comité de suivi** pour organiser les actions et faire avancer le projet avec les partenaires techniques.

- Nature en Occitanie
- Agents territoriaux
- Elus
- Médiathèque – Ecole – ALAE
- Conservatoire des Espèces Naturelles d'Occitanie
- Arbres et Paysages d'Autan
- Symbiosphère

## 5. Impacts sur l'emploi local et sur l'économie locale

Nos engagements dans le cadre de l'ABC auront un impact direct sur l'activité locale.

En proposant à Symbiosphère d'animer des ateliers de découverte des nichoirs avec les enfants du groupe scolaire pendant 3 années consécutives nous soutenons une petite entreprise de proximité.

« Symbiosphère » est une Scop (société coopérative et participative) basée à FONSORBES (31470) qui propose aux collectivités de contribuer à la préservation de la biodiversité locale en installant des refuges en bois conçus pour restituer des lieux de vie favorables à cette biodiversité menacée. Elle appartient à ses 3 associés/salariés et participe à la formation d'une apprentie.

En développant notre partenariat avec Arbres et Paysages d'Autan pour la remise en état du parc du château (Assistance Technique pour la mise en place d'un plan de gestion) nous contribuons également à l'action menée par une petite structure située à AYGUEVIVES (31450)

Arbres et Paysages d'Autan est une association créée en 1995. Neuf salariés sont impliqués dans toutes les missions de l'association et de nombreux bénévoles qui participent aux diverses actions.

Notre collaboration étroite avec Nature en Occitanie nous a permis de constater le dynamisme de cette structure et la diversité des profils de son équipe de salariés qui s'est étoffée en 2021. Par notre engagement dans le projet ABC nous participons à la pérennisation de ces emplois.

La multiplication des évènements proposés aux habitants dans le cadre de l'ABC (notamment les conférences et balades animées par le CEN, APA et NEO) va permettre de dynamiser la vie économique sur la commune (épicerie, boulangerie, bar-restaurant, marché de plein vent)

Nous espérons, par cette démarche, susciter des vocations sur la commune et sensibiliser des Lamasquérois à la création de nouvelles associations comme marche ou plogging (courir et nettoyer).

Enfin, en établissant des partenariats avec des acteurs locaux (Ex : réseau ESAT, France Handicap, Caminarem, ...) pour compléter l'action des agents techniques à l'entretien des parcs, jardins et espaces boisés, nous contribuons aussi à soutenir la vie associative et l'insertion de personnes en difficulté ou en situation de handicap.

En associant une graphiste indépendante, Vanessa ALLONGUE (74 rte Villeneuve, 31120 Roques sur Garonne), à participer à ce projet nous soutenons l'entreprenariat unipersonnel local.

## **Résumé publiable du projet**

Les élus de Lamasquère ont choisi de s'engager dans le projet ABC avec l'ambition de faire de la préservation des espaces verts et de la biodiversité un projet phare de leur mandat. Le développement durable et la création de l'ABC faisaient partie de nos promesses de campagne et nous souhaitons le mettre en œuvre afin de pouvoir poursuivre nos actions en ayant toutes les données naturalistes nécessaires à une prise de décisions éclairées.

Lamasquère a choisi de publier deux versions de l'Atlas de la biodiversité communale destinées à des publics différents.

En premier lieu, un rapport complet qui a pour ambition principale de permettre aux élus d'assimiler la biodiversité dans leurs réflexions, mettre en évidence les enjeux écologiques du territoire, orienter les projets futurs d'aménagement et faire évoluer les documents d'urbanisme.

Ce rapport présentera dans le détail la situation de la commune, les protocoles définis par le Muséum National d'Histoire Naturel et les résultats des inventaires avec les préconisations associées. L'inventaire des habitats et des espèces présentes sur le territoire (papillons, oiseaux communs, chauves-souris et des fleurs protégées) permettra de nous guider dans les grands choix stratégiques d'aménagement de la commune. Les élus et les architectes pourront ainsi s'appuyer sur ces préconisations pour préserver l'habitat de la colonie de chauve-souris lors des études préliminaires de réhabilitation de la maison destinée à devenir la future mairie.

Les relevés effectués lors des passages des experts naturalistes pour la cartographie d'habitats et le suivi des fleurs protégées fournira aux élus et aux agents territoriaux des préconisations de gestion des espaces verts et permettra progressivement de s'orienter vers une gestion différenciée.

En résumé ce document a pour objectif est d'être un outil d'aide à la décision.

Ensuite un livret grand public de vulgarisation des données pour permettre au plus grand nombre d'habitants de connaître leur territoire et de comprendre la biodiversité ; comment la découvrir ? et pourquoi la préserver ?

Outre les inventaires, les autres actions prévues dans l'ABC ont pour but d'informer et de sensibiliser les élus, les agents municipaux et toutes les catégories de public. Cela se traduira par une démarche participative au travers de réunions d'information, d'expositions et/ou de sorties à thème en partenariat avec la médiathèque municipale, l'école et plusieurs associations. Nous irons plus loin dans cette démarche participative en proposant aux habitants de devenir acteurs de l'inventaire et contribuer à la connaissance de la biodiversité communale.

L'ensemble des données recueillies seront précieuses pour engager les travaux de réhabilitation des mares (Action N°3 du TEN) et de réduction de la pollution lumineuse. L'ABC n'est qu'une étape dans la mobilisation des élus de LAMASQUERE autour de la biodiversité. Il fournira à la commune des éléments nous permettant de nous inscrire dans un projet d'envergure de plus long terme.